

**REPONSE A LA
QUESTION ORALE POSEE PAR
Mme Vanina PIERI
- GROUPE CORSE SOCIAL DEMOCRATE -**

OBJET : Impact du coût des transports

Madame la Conseillère,

L'étude relative à l'impact du coût du transport maritime sur la formation des prix en Corse aboutissait aux deux constats suivants :

- le coût du transport maritime n'affecte que très marginalement le niveau des prix même si existent de nombreux surcoûts annexes que la Continuité Territoriale ne peut espérer estomper ;
- la performance des entreprises et le niveau de concurrence expliquent à titre principal le niveau des prix.

Ces constats auraient pu suffire à eux-mêmes mais ils ont induit un certain nombre de thèmes transversaux qui ont élargi le champ de l'étude.

Premier thème : développer un suivi statistique économique intégrant les prix à la consommation.

La seule institution capable d'assurer ce travail en Corse est l'INSEE dont l'étude de 2006 a mis en évidence le décalage des prix entre la Corse et le Continent, à la suite de laquelle le CRIES a mis en place une vieille statistique qu'il convient de poursuivre.

Deuxième thème : observer la concurrence.

Cette démarche est délicate car elle vise au renforcement de la concurrence, ce qui suppose, au préalable, d'avoir durablement assis le développement économique insulaire, sous peine d'exposer brusquement le tissu entrepreneurial local à des conditions concurrentielles par trop exigeantes. Ce chantier a été entamé et l'ADEC travaille à la création d'un observatoire régional qui se chargera notamment de ces aspects

